

Edito

Meurs une autre fois : le projet «L'école Sauve des Vies»

Dr. Ivan Blankoff

Première cause de mortalité dans le monde, l'arrêt cardiaque fait en Belgique plus de 10.000 victimes par an. Lors d'un arrêt cardiaque, les chances de survie dans notre pays sont actuellement particulièrement faibles, à savoir, moins de 10%. Un chiffre dramatique qui pourrait être bientôt fortement amélioré grâce à de récentes initiatives.

En cas de survenue d'un arrêt cardiaque, les chances de la victime de survivre dépendent d'une chaîne de survie comprenant 4 maillons : l'appel des secours, le massage cardiaque idéalement avec la ventilation, la défibrillation et le transfert vers une unité hospitalière à même de gérer le patient réanimé. En Belgique, les 2 maillons faibles sont la réalisation de la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation automatique. Pour le premier maillon faible, la raison est qu'en Belgique, les témoins d'un arrêt cardiaque n'interviennent que dans environ 30% des cas alors que ce taux d'intervention atteint les 80% dans les pays les plus performants (pays Scandinaves, Pays-Bas, Allemagne...). L'autre maillon faible chez nous est le nombre très insuffisant de défibrillateurs externes automatiques (DEA) à disposition dans notre pays, soit moins de 10.000 DEA pour l'ensemble du territoire belge, alors qu'à titre de comparaison, on en compte largement plus de 100.000 aux Pays-Bas. Ces 2 éléments permettent à ces pays d'avoir des chances de survie à un arrêt cardiaque atteignant les 20%, soit plus du double de la Belgique !

L'unique raison pour laquelle les témoins n'interviennent que trop rarement en cas d'arrêt cardiaque en Belgique est la crainte de nuire, crainte causée par une méconnaissance complète par la grande majorité de la population des gestes à effectuer en cas d'arrêt cardiaque, ceci en raison d'une absence de formation préalable. On sait par ailleurs que tant que la population n'est pas suffisamment formée à intervenir de manière appropriée en cas d'arrêt cardiaque, il est moins utile d'installer des DEA partout. En effet, le succès du 3ème maillon (la défibrillation) dépend de la bonne réalisation du 2ème maillon (la réanimation cardio-pulmonaire).

Il a été démontré que la meilleure manière de former une population à pratiquer les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire est de l'enseigner à tous les élèves du secondaire. C'est en effet entre 12 et 18 ans que les personnes sont les plus aptes à apprendre, retenir et pratiquer les manœuvres de réanimation. De plus, elles garderont cette compétence toute leur vie, idéalement à l'aide de rappels (recyclages) réguliers.

Face à cette triste réalité, il était donc nécessaire et urgent de mettre autour de la même table les décideurs politiques et les acteurs de terrain afin de proposer un projet abouti, complet, pérenne et financièrement soutenable dans la durée.

C'est sur base de ce constat que je me suis investi dans cette tâche. J'ai pu convaincre le Cabinet et Marie-Martine Schyns, Ministre de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, de s'attaquer au problème. Plusieurs rencontres ont alors été organisées avec les membres du Cabinet Schyns et 2 associations déjà actives sur le terrain de l'enseignement des gestes qui sauvent dans le secondaire. Ces 2 ASBL, «Les Amis du SAMU» avec son projet «Minipop» et «La Ligue Francophone Belge de Sauvetage» avec son projet «Oser Sauver à l'École», étaient déjà présentes dans les écoles mais, malheureusement, faute de moyens suffisants, à échelle réduite. A noter que cette dernière ASBL a également pour vocation de former les actuels et futurs professeurs en éducation physique à enseigner les «gestes qui sauvent» à leurs élèves.

Ceci a abouti à la mise en commun des expertises respectives de ces associations pour créer le projet «L'École Sauve des Vies», projet qui prévoit 10 heures d'enseignement de la réanimation à tous les élèves du secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Son but principal est de rendre chaque école autonome dans l'apprentissage des gestes qui sauvent. La qualité de ce projet est encore maximisée par l'utilisation de matériel spécifique et adapté tant pour le degré d'enseignement secondaire inférieur (5 périodes de cours) que pour

le degré supérieur (également 5 périodes de cours). Des supports didactiques (30 mannequins «Minipop», 30 DEA ludiques, 4 mannequins électroniques de réanimation et 4 DEA d'entraînement) sont prévus pour chaque école. Ces «packs», qui appartiendront aux écoles, permettront de délivrer les apprentissages dans la durée.

Fin 2017, la Ministre Schyns a libéré un premier budget permettant à 10 écoles «pilotes» du réseau secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'implémenter le projet «L'École Sauve des Vies». Ces dernières semaines, d'une part ces 10 écoles ont donc reçu l'ensemble du matériel nécessaire et d'autre part, leurs professeurs en éducation physique ont été formés à enseigner les «gestes qui sauvent» à leurs élèves.

Les premières centaines de citoyens capables de réagir de manière adéquate en cas d'arrêt cardiaque ont donc été formés ce dont l'on ne peut que se réjouir fortement. Avec l'aval des décideurs politiques, l'on peut espérer qu'au cours des prochaines semaines, le projet «L'École Sauve des Vies» pourra être étendu à environ 75 nouvelles écoles secondaires chaque année à partir

de la rentrée scolaire de septembre 2018 sur la base d'un appel à projet destiné aux écoles. Ceci devrait aboutir à l'horizon 2025 à ce que l'ensemble des 550 écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles soient équipées avec le matériel didactique spécifique à chaque degré et que tous leurs professeurs en éducation physique soient formés afin qu'ils puissent à leur tour apprendre « les gestes qui sauvent » aux élèves du secondaire. Cet enseignement sera également dispensé auprès des futurs professeurs en éducation physique en cours de formation au métier dans la dizaine de hautes écoles et universités.

Ce projet « L'École Sauve des Vies », couplé à d'autres mesures telles que l'installation de beaucoup plus de DEA à des endroits stratégiques et accessibles en permanence, et à d'autres outils tels peut-être que le développement d'applications 112 pour smartphones et tablettes, permettra très certainement de sauver chaque année des centaines de vies supplémentaires en Belgique et d'ainsi rattraper notre retard sur de nombreux pays voisins en terme de chances de survivre à un arrêt cardiaque.